Roulement de tambour

NOSTALGIE

Oh lac de mon enfance Oh joie Oh insouciance Assise sur un banc de bois Je pense aux jours d'autrefois Mes souvenirs font des ricochets Sur l'eau qui miroite à Bouzey.

Un bateau à voile blanche Ride les flots, glisse en silence J'entends les cloches d'un village Les rires d'enfants du voisinage Des canards se battent un morceau de pain Que leurs ravissent les poissons plus malins.

Le vert profond de la forêt Dans ton miroir voit son reflet La vapeur qui s'élève des arbres après la pluie Me fait penser à la fumée d'un incendie Demain le lac sera recouvert D'un épais brouillard comme en hiver.

Ici le temps a le temps Rien ne change vraiment Le matin léger où rien ne bruit, que l'oiseau Et le doux clapotis des rames d'un bateau Sur sa barque le pêcheur monte sa ligne Avec des gestes lents, épié par un cygne.

Tant d'images remontent à la surface Le temps les années rien ne s'efface Ailleurs peut être, mais par ici La mémoire s'agite et revit La nuit descend doucement, sous la lune Le lac s'endort clair et sans brume.

Les cris d'oiseaux de nuit se poursuivent Les parfums d'humus, de résine rivalisent Voici encore des odeurs de feu de bois Qui mettent mon odorat en joie Tout est calme, plus un bruit Tout est dormant, moi aussi

La fin de l'été emporte mes rêveries Et je reste seule avec ma mélancolie Le soleil disparaît, l'air frais arrive Jeunesse enfuie, vieillesse à la rive Oh lac de mon enfance Tu portes en toi mon existence Mes chagrins... Mes joies... Mes vacances!



Marie-Jo 2004



Sanchey

de

Commune

la

de

Bulletin

☆

公

公

公

N°15 DECEMBRE 2018

ROULEMENTS DE TAMBOUR



LE MOT DU MAIRE



Chères Sanchéennes, Chers San-

Alors que l'été nous a gratifié d'une chaleur certes très agréable, mais qui n'a pas manqué de nous interroger sur les bouleversements climatiques, il nous faut déjà nous tourner vers Noël et les fêtes de fin d'années.

Au-delà de notre mission première de service public, alors que les sondages dénoncent le mécontentement des Français à l'égard du pouvoir, j'aime à rappeler que la commune est le premier lien de proximité démocratique, qui accompagne au quotidien les administrés.

Dans la période actuelle qui malmène le pouvoir d'achat de chacun et qui augmente les fractures sociales, le Maire reste toujours le premier voire le dernier recours auquel on fait appel, quelque soit la difficulté à résoudre. Notre devoir de solidarité est immense.

Vous trouverez dans ce numéro, les informations des travaux mis en œuvre par les élus, pour vous tenir informé de la vie de notre commune.

Bonne lecture.

Je vous souhaite de Bonne Fêtes de fin d'an-

Votre maire: Gilles DUBOIS

公

公

0

公

\$

nences de la mairie de Sanchey.

Horaires d'ouverture au public et perme

Lundi : 10h00 - 12h00

Mardi : 11h00-12h00 et de 16h30 à 19h00.

Jeudi: 11h00-12h00 et de 16h30-18h00.

Vendredi : 10h00 - 12h00

Samedi: 10h00 - 12h00

Contactez nous:

Adresse: 7 rue du Pont tournant 88390 San-

chey

Tél: 03.29.82.47.16

Mail: mairie.sanchey@wanadoo.fr

Permanences du Maire et de ses ad-

joints sur rendez-vous.

Mardi : de 17h00 à 19h00

Samedi: de 10h00 à 12h00

Fermeture de la Mairie:

Le Lundi 24 Décembre à 12h jusqu'au Mercredi 2 Janvier 2019 inclus.



Commémoration du centième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Chaumousey.

Cérémonie des Vœux du Maire : Le samedi 12 Janvier 2019 à 10h00

À l'école des Châlots.

☆ Le Maire et les membres du Conseil Municipal seraient très honorés de votre présence!

L'actualité Municipale

Roulements de Tambour

Remaniement de l'équipe administrative

Nos deux adjointes administratives ont émis le souhait de quitter notre collectivité. Nous avons souhaité profiter de ces décisions pour réfléchir à une nouvelle organisation à mettre en place pour tenir compte de l'évolution des tâches de notre service administratif et en optimiser le coût.

La nécessité de trouver auprès de l'équipe une expertise dans les domaines de l'urbanisme, des finances et des recherches de subventions, de la gestion des ressources humaines et le besoin moindre en tâches subalternes du fait du transfert d'une partie des tâches à d'autres collectivités (cartes identité, assainissement...) nous ont donc conduit à remanier l'équipe administrative.

Ainsi ont été mis en place:

- Sandrine SAUNIER en tant que Secrétaire Générale.
 - Christine RIETTE en tant qu'Agent d'Accueil.
- Laura L'HUILLIER qui assure le lien avec l'école et la communication.

TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation disparaîtrait totalement sur les résidences principales en trois ans pour 80% des contribuables (73% à Sanchey), sauf sur les résidences secondaires, en attendant le dégrèvement est compensé aux communes par l'état.



Mais à terme, on ignore par quoi la taxe d'habitation sera remplacée. En attendant, 6200 communes ont augmenté le taux de leur taxe d'habitation en 2018. Sanchey n'a pas suivi cette démarche, malgré les baisses de dotations de l'état depuis plusieurs années.

Malgré tout, nous avons à cœur de financer les services à la population, les investissements, ceci est possible par une gestion au jour le jour des dépenses de fonctionnements.

SANGLIERS

La commune de SANCHEY est mobilisée, aux côtés des services de l'état, l'association des piégeurs-régulateurs des Vosges ainsi que l'association de chasse de la commune, dans la lutte contres les dégâts causés par les sangliers dont la population semble avoir proliféré cette année. Quelques signalements de dégâts sur les propriétés privés ont été notés. La direction Départementale des Territoires des Vosges a mis en place un accueil téléphonique au 03.29.69.12.12

Page 15 Roulements de tambour

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Carte Pass Communautaire

Depuis 2016, 306 Sanchéens ont utilisés les équipements sportifs et culturels de La CAE.





Subvention vélo à assistance électrique.

4 Sanchéens ont profité de la subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique.

Bouzey

Une consultation est lancée pour la réalisation de deux sanitaires automatiques qui seront situés au niveau des pontons handipêche route du rivage à Sanchey et une borne de service camping-car rue des pins à Chaumousey.



Aides en faveur de l'habitat « Rénover mieux » et matériaux bio sourcés.



Demandes à faire auprès de la CAE florence.maire@agglo.fr adeline.evain@agglo-epinal.fr

Page 14 **INFOS** Roulement de tambour

COMPTEUR LINKY



POURQUOI INSTALLER 35 MILLIONS DE COMPTEURS COMMUNICANTS ?

Le compteur communicant est le cœur du réseau de demain

Le compteur communicant est une réponse au besoin de modernisation été installé il y a plus de 40 ans.

La société et les consommateurs À fin 2017 en France, déjà:





+ de 130 000



02

des réseaux d'électricité en France. Le distributeur d'électricité, pour maintenir le niveau d'exigence de son service, doit remplacer un matériel devenu obsolète et qui, dans certains cas, peut avoir

... le réseau électrique ouvre le champ des possibles

Dans un monde de l'électricité en profonde mutation, le compteur communicant préfigure l'avenir des réseaux électriques en France et dans le monde. Hier encore les réseaux électriques étaient conçus pour envoyer l'électricité dans un seul sens : des centrales de production vers les consommateurs. Ce réseau électrique, que nous connaissons avec des compteurs élec-triques installés dans les années 60 ou dans les années 90, garantissait des usages simples et actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau A Sanchey, le compteur Linky sera installé dans les foyers dés 2020.

Pour en savoir plus...

Enedis: www.enedis.fr Compteur Linky: www.compteur-linky.com CRE: www.cre.fr ADEME: www.ademe.fr ANSES: www.anses.fr

ANFR: www.anfr.fr CNIL: www.cnil.fr ANSSI: www.ssi.gouv.fr

Page 3

L'actualité municipale

Roulements de Tambour

Echo du conseil municipal

TARIFS Garderie périscolaire:

Le conseil municipal a fixé les tarifs de la garderie périscolaire pour la rentrée scolaire 2018/2019 soit le 3 septembre 2018 comme suit :

Quotient Familial	Tarif MATIN 7h30 à 8h30	Tarif FIN MATINEE	Tarif DEBUT APRES-MIDI	Tarif SOIR 16h45 à 18h30	
QF ≤ 720	0.90 €	0.60 €	0.40 €	1.20 €	
QF > 720	1.00 €	0.70 €	0.50 €	1.30 €	1

& Frais d'inscription annuels (valable pour l'accueil périscolaire et l'ALSH): 5.00 € / enfant



TARIFS et Règlement Mercredi Récréatifs :

ACCUEIL - HORAIRES

L'accueil pour les mercredis est ouvert à l'école des Châlots, à

l'exclusion des vacances scolaires, aux jours et horaires suivants :

MERCREDI de 7h30 à 18h30

7h30-9h00 : Accueil des Enfants

9h00-11h45 : Activités

Vous pouvez récupérer votre enfant à partir de 11145 (pour ceux qui ne sont pas inscrits au repas). Le repas est tiré du sac.

13h30-14h00 : Accueil des Enfants

14h00-17h00 : Activités + Goûter

Vous pouvez récupérer votre enfant à partir de 17h.

Nous fermons les portes du Centre à 18h30

L'EQUIPE ENCADRANTE

L'accueil et l'encadrement pour les mercredis est assuré par des agents territoriaux - Agents spécialisés des écoles maternelles placés sous l'autorité du maire et/ou de son adjoint délégué aux affaires scolaires:

Mademoiselle Laura L'HUILLIER Directrice Stagiaire (BAFD en cours, titulaire du BAFA, du CAP Petite Enfance)

Madame Edith GRANDMAIRE (titulaire du BAFA et du CAP Petite Enfance)

Madame Véronique MENUGE (titulaire du BAFA et du CAP petite enfance)

Mademoiselle Jade NEGRE Apprentie CAP Petite Enfance (stagiaire BAFA)

Mademoiselle Cindy LORAIN-BEGARD Apprentie CAP Petite Enfance (BAFA en cours)

TARIF ET RECOUVREMENT

Le conseil municipal a fixé les tarifs des mercredis dès la rentrée scolaire 2018/2019 soit dès le 3 septembre 2018 comme suit :

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif MERCREDI MATIN	Tarif MERCREDI APRES-MIDI
QF ≤c720	5.00 €	6.00 €
QF > 720	5.50 €	6.50 €

Transports: 11 à 16 ans

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, fixe les participations aux frais de transports scolaires pour les jeunes de 11 à 16 ans inclus comme suivent:

TARIF ANNUEL TRANSPORTS SCOLAIRES FIXE PAR LE CONSEIL REGIONAL PAR ENFANT Année 2018/2019	PARTICIPATION DES FAMILLES	PARTICIPATION DE LA COMMUNE
90 €	60 €	30 €

Lorsque les parents iront s'inscrire et payer sur le site du transporteur pour obtenir la carte de leur enfant, ils devront payer le coût total soit 90€, le remboursement des 30€ se fera en Mairie sur présentation du justificatif du suivi en ligne où figure le montant du paiement, d'un RIB, d'un justificatif de domicile et de la carte d'identité ou du livret de famille.

Ateliers informatiques

M.CHARDENET reprend à compter du 1er octobre 2018, les ateliers informatiques les lundis pour les débutants/ moyens et les mercredis pour les confirmés. Les ateliers sont limités à 12 personnes par séance avec une priorité pour les habitants de la commune. Les inscriptions se feront en Mairie.

Eclairage: Place An 2000 (Citéos) / rue du Pont Tournant: Remplacement des Luminaires

L'entreprise travaux a réalisé le tracé des réseaux existants uniquement au niveau des deux zones de dépose des mâts existants points 14 et 18 avant toute intervention et maintiendra celui-ci pendant toute la durée du chantier.

L'actualité Municipale

Roulements de Tambour

Echo du conseil municipal

Acquisition parcelle 1053 « Les Sauvageots »

Monsieur LEMARQUIS, informe le Conseil Municipal qu'il a proposé à Monsieur Jean-Michel CRISTINI que la commune de SANCHEY lui achète la parcelle 1703 (Les Sauvageot)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur Le Maire à acheter: UNE PARCELLE DE TERRAIN sises sur le territoire de la commune de SANCHEY, cadastrée:

Section	N° Parcelles	SUPERFI- CIE	Lieudit	La présente v
A	1073	8a23ca	Les Sauvageots	

a présente vente a lieu moyennant le prix de 590 €.

Le conseil municipal de Sanchey demande le martelage des parcelles suivantes:

Parcelle	Groupe	Surface parcou- rue (ha)	Type de coupe	Volume présumé (m3)	Dévolution	Bois de chauffage aux habitants	Possibilité de contribution à un contrat d'approvision-
7 a	Amélioration	4.46	Amélioration de Bois d'Oeuvre	200.70	Bois façonné	Houppiers et petit bois	Oui

- Fixe le délai unique d'exploitation, façonnage et vidange de bois partagés en affouage au 31/07/2020. A l'expiration de cette date, les affouagistes pourront être déchus de leurs droits.
- Désigne les garants après clôture de la liste d'inscription.
- Fixe le montant du stère d'affouage à 13,50 €.

Mise en place d'un dispositif récompensant les bacheliers qui ont obtenu une mention.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de récompenser les jeunes sanchéens ayant obtenu la mention très bien dans leur série respective au Baccalauréat.

Après discussion, a l'unanimité, Le Conseil Municipal: décide d'attribuer une récompense de :

50.00 € pour les mentions Très bien

30.00 € pour les mentions Bien

20.00 € pour les mentions Assez Bien

Autorise le Maire à offrir les chèques cadeaux correspondants sur justificatifs.

Ces chèques cadeaux seront remis lors d'une manifestation officielle, la présence des bacheliers ou d'un représentant sera indispensable pour percevoir la récompense.

Assainissement: Transfert de la compétence

Les Maires de Sanchey et Chaumousey, M.Le Président du Syndicat d'épuration ainsi que Mme BREGIER de la Communauté d'Agglomération d'Epinal se sont rencontrés jeudi 30 Août. 3 secteurs opérationnels sont envisagés. Les secteurs ne sont pas forcément équilibrés sur le plan de la population, mais ils présentent une cohérence territoriale par rapport aux temps de déplacements, à la collecte et au traitement des effluents. Les points abordés lors de cette réunion portaient sur le personnel (entretien des sites, contact avec les collectivités...). Convention de fonctionnement pour l'entretien. Du côté financier, temps de lissage non établi. Impact progressif sur la facturation.

Informations et questions diverses

-entendu que M. Thomas BEGEL sera accueilli à l'école dans le cadre d'un stage de formation en milieu professionnel du 14 janvier au 30 mars 2010.

- entendu le point sur les travaux de réseaux et de voirie :
 - -l'aire de retournement Rue de l'Avière réalisée par l'entreprise Bougel est terminée
 - -les trottoirs à l'entrée de la rue du Lac ont été réalisés par l'entreprise Valdenaire
 - -La modification du réseau eaux pluviales Rue du Fort est terminée
 - -réalisation du réseau éclairage public par l'entreprise Citéos sur le site des cottages du Lac
- radar pédagogique : Monsieur le Maire donne le relevé du radar et fait constaté qu'un véhicule est passé à 127 km/h.

Page 13 Roulements de Tambour

PROPRIÉTAIRES, DES TRAVAUX EN VUE ?

Isolation / Chauffage Maintien à domicile Réhabilitation d'immeuble

N'EN FAITES PAS TOUTE UNE HISTOIRE!

Que vous soyez propriétaire occupant de votre logement ou propriétaire bailleur, de nombreux dispositifs d'aides existent sur le territoire de l'agglomération d'Epinal.

Plus des ¾ des habitants de l'agglomération d'Epinal sont éligibles aux aides*, alors pourquoi pas vous !?

Contactez dès à présent l'ALEC qui vous présentera l'ensemble des dispositifs d'aides financières présents sur le territoire et qui vous accompagnera gratuitement sur les choix techniques : isolation ou changement de chaudière, adaptation pour le maintien à domicile, remise en location de logements vacants, réhabilitation d'un logement ou d'un immeuble, recours aux matériaux biosourcés

"sous conditions de ressources et/ou performance énergétique atteinte



Quel que soit votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement administratif et technique GRATUIT ! Contactez l'ALEC à Golboy :

LES CLÉS POUR VOTRE RÉNOVATION



ActionLogement Grandlest









Western Street Street



Page 12 Roulements de Tambour



AFFILCHAGE DE L'AUTORISATION

D'URBANISME SUR LE TERRAIN

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, par exemple) doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation. Cet affichage sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme. À défaut d'affichage, l'autorisation peut être contestée dans un délai maximal de 1 an à partir de l'achèvement des travaux.

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL





rénover votre logement ?

Profitez des aides à votre disposition !

>> DES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

Le 1^{er} lundi du mois à partir du 4 juin 2018 10h00 - 12h00 // Golbey, ALEC

13h3B - 14h3B // Thaon-les-Yosyes, Meison de services au public (1. rue de Lorraine - 83 29 31 63 42)

15h00 - 16h00 // Charmes, Meison de services au public (Place Henri Breton - 03 29 29 72 90)

Le 4ºººº jeudi du mois à partir du 24 mai 2018

10h30 - 12h00 // BAINS-LES-BAINS, Maison de services au public (5 rue du Général Leclerc - 03 29 39 64 83)

13h30 - 15h00 // ÉPINAL, Maison de l'Environnement (12, rue Raymond Poincaré - 03 29 68 69 60)

15h30 - 16h30 // ARCHES, Moison de services au public (3 rue de la Gare - 03 28 32 48 81)

VOTRE INTERLOCUTEUR

Le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle CAL SOLIHA 54

12. rue de la Monnaio B.P. 60 315 54006 NANCY Cedex

03 83 30 80 62 ou 03 83 30 80 60 pigcae@cal54.org

FINANCEURS HABITER MIEUX









Page 5

L'actualité Municipale

Roulements de Tambour

SITE INTERNET

La commune a décidé de changer de prestataire concernant le site « SANCHEY.FR ». Une volonté du Maire afin de rendre la communication plus facile. Le site actuel est devenu obsolète et moins fonctionnel.

Afin de s'adapter aux nouveaux usages des élus et des habitants, le site permettra de rendre plus accessible les services publics et intégrera progressivement toutes les nouvelles avancées de l'Etat en matière de démarches administratives en ligne, au fil du temps.

Cette nouvelle version mise, au goût du jour par l'amélioration du graphisme et l'ergonomique, l'augmentation des fonctionnalités, Responsive Web Design (adaptabilité aux différents supports numériques), est évolutive et adaptable dans le temps.

De plus le site sera jumelé avec l'application « PanneauPocket » qui permettra de faire connaître à tous les habitants l'actualité de la commune : animations, travaux, alertes météo, informations diverses, etc.... Ils recevront immédiatement l'information sur leur mobile grâce à un notification. Le but étant de communiquer efficacement auprès des administrés.

Un formidable outil de communication pour tous!





La solution qui rapproche votre commune de ses habitants à moindre coût

INFORMEZ VOS HABITANTS
OÙ QU'ILS SE TROUVENT
A domicile, au travail dans la rue,
clans les transports ou en
déplacement à l'extérieur de la
commune, toutes les informations
et les évènements qui concernent
vos administrés sont toujours à
portée de leurs mains.

UN DISPOSITIF CRATUIT
POUR LES CHOYENS
L'utilisation de PanneauPocket est
gratuite et illimitée pour tous,
qu'ils soient résidents permanents,
visiteurs occasionels, touristes
ou en résidence secondaire
dans la commune.

VOS CITOYENS

La mairie diffuse en temps rècleses messages de prévention et d'alerte à toute sa population. Plus besoin de passer devant les panneaux fixes pour voir ces informations. Elles sont touiours

PREVENEZ ET ALERTEZ

dans la poche des citoyens.

UN SERVICE FACILE
A UTILISER POUR TOUS
Une i fois l'appli PanneauPocket
téléchargée sur son téléphone,
l'utilisateur balaye tout simplement
son écran avec son doigt pour faire
défiler les informations

LA COMMUNE

Roulements de Tambour

Restructuration et extension de l'immeuble de la Mairie.

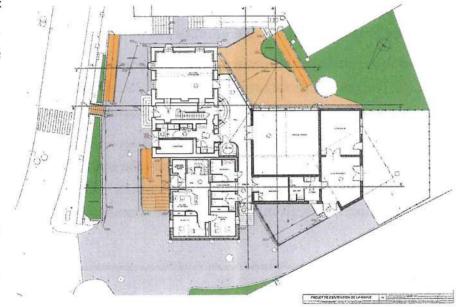
Nous vous avons présenté dans le dernier roulement de tambour, les objectifs de ces travaux qui ont été détaillés en réunion publique, le samedi 12 mai 2018 par Mr Georgel, architecte retenu par la commune pour ce projet.

Avec lui, nous sommes entrés dans le détail des mesures constructives envisagées pour que le budget prévisionnel soit respecté.

Ci-contre le plan des locaux:

Le bois sera largement utilisé et nous profitons de cette opération pour renforcer l'isolation de l'existant. Des panneaux photovoltaïques assureront l'autoconsommation en électricité de la Mairie.

Le budget prévisionnel est de 645000 €, des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat, l'Europe (GAL), la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération d'Epinal.



Fort de Sanchey - Création de gradins

Dans le cadre de la deuxième phase des investissements au fort, la commune a mandaté après consultation le cabinet d'architecture Haha de Saint Nabord : l'étude de faisabilité, les esquisses, l'avant-projet, le dépôt du permis, la consultation des entreprises le suivi du chantier sont les missions commandées pour un montant HT de 14 900.00€

Une démarche auprès de professionnels de la scène, consultation des régisseurs de la Souris verte et Scène Vosges nous ont fait part de leurs conseils, une priorité sera donnée au bois pour la fabrication des gradins, le bois de la commune sera utilisé en lien avec l'ONF et l'architecte pour le choix des arbres, en priorité une scierie proche afin de formaliser la démarche de circuit court.

La durée globale prévisionnelle d'exécution est de 7 mois.



Page 11 Vie Associative Roulements de Tambour

Amicale de L'école





Samedi 24 Novembre, Beau succès pour le Loto organisé par l'Amical de L'école!

Jeudi 6 Décembre, Saint Nicolas accompagné de Père Fouettard est venu rendre visite aux écoliers.





Samedi 15 Décembre, Les enfants Sanchéens et Calmosiens ont eu la joie de découvrir un spectacle de Noël et surprise, Pére Noël est venu leur apporter des friandises et un livre.



Prochains événements:

Samedi 5 Janvier: Boum à Chaumousey pour les écoliers du RPI du CP au CM2

Février : repas dansant à Darnieulles

Samedi 23 Mars: soirée Loto à Chaumousey

Dimanche 7 Avril: vide-greniers dans les rues de Sanchey

Lundi 22 Avril: Chasse à l'Œuf au verger des Châlots à Sanchey.

Samedi 29 Juin: kermesse des écoles à Chaumousey





françe-br sodiofrance 🂻 👮 🕏

VIVRE ENSEMBLE Page 10 Roulements de Tambour

ESCAPADE AUTOMNALE POUR NOS AINÉS

Le 26 septembre dernier, une quarantaine de nos ainés Sanchéens. accompagnés de quelques membres de la CCAS (Commission Communale d'Action Sociale), ont répondu favorablement à l'invitation de la Mairie de SANCHEY pour participer à une sortie-



découverte en bus sur les routes vosgiennes et hautes-saônoises. Après une escale à la source de la Saône à Vioménil, le temps d'une pause et de quelques photos-souvenir, nos sympathiques promeneurs ont poursuivi leur route en direction de Passavant-la-Rochère (70) pour une visite de la verrerie de la Rochère où ils ont pu admirer de splendides objets d'art (vases, lampes, vaisselle...). Le bus les a ensuite emmenés au Couvent des Cordeliers à LES THONS (88) où après une rapide découverte du Musée, ils ont pu se restaurer. Puis, après avoir régaler les papilles, nos seniors ont pu mettre tous leurs sens en éveil à la Fabrique de bonbons de Darney. Admirer les couleurs, humer les parfums, gouter les saveurs... le ravissement était complet. Après quelques achats personnels, gourmandises sucrées en poche, ils sont remontés dans le bus, direction Sanchey pour un retour vers 18h00. Cette journée de détente, de découverte et de convivialité, agrémentée d'un excellent repas partagé dans un cadre patrimonial chargé d'histoire, fut appréciée de tous.

DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE

La Commission Communale d'Action Sociale s'est réunie à trois reprises au cours de ces dernières semaines pour préparer la remise des colis de fin d'année. La proposition d'un fournisseur a été retenue et des produits sélectionnés. Les colis seront confectionnés par les membres de la CCAS le samedi 15 décembre prochain. Nous remercions les enfants de l'école qui ont réalisé et décoré des cartes de vœux 🖁 pour chacun, ainsi que les dames de l'Atelier de Loisirs créatifs du mercredi après-midi qui ont confectionné des sacs personnalisés pour les 12 femmes, 10 hommes et 3 couples, soit 25 colis pour 28 bénéficiaires.

Nos ainés étant de plus en plus nombreux, preuve que l'on vit bien et que l'on vieillit bien dans notre village, la Commission, par souci d'économie, a fixé cette année l'âge des ayant-droits à 75 ans et plus. Un 🕻 courrier leur sera adressé prochainement, accompagné d'un coupon à compléter et retourner à la Mairie. La distribution des colis étant prévue le samedi 22 décembre prochain entre 10h00 et midi, deux options (leur seront alors proposées : ils pourront choisir soit de venir le retirer en Mairie, soit de se faire livrer à 🎥 domicile par les membres de la Commission, qui leur souhaitent d'ores et déjà, ainsi qu'à tous les Sanchéens, de belles fêtes de fin d'année placées sous le signe de la famille, du partage et de la solidarité. Les membres de la CCAS restent bien entendu tout au long de l'année à leur écoute en cas de besoin.

VIVRE ENSEMBLE Page 7

Roulements de Tambour

INCIVILITES TOUS CONCERNES

 Malgré de nombreux rappels qui ont été faits lors des précédentes parution du bulletin communal, force est de constater que le manque de civisme reste malheureusement toujours d'actualité. Vous êtes également nombreux à nous faire part de vos constatations en la matière. Conscients que ces faits sont de la responsabilité d'une minorité d'entre nous,

OBLIGATIONS D'ELAGAGE

Dans le même esprit qu'un stationnement gênant, l'entretien des arbres et des haies laisse, dans certains cas, fortement à désirer. Pour éviter toute gêne à la circulation tant par les piétons que par les automobilistes, les haies, arbres et branches qui débordent sur l'emprise des voies publiques doivent être coupés

DEJECTIONS CANINES

Nous vous rappelons que les déjections de votre animal de compagnie relèvent de votre responsabilité. Il est inadmissible de retrouver autant de déjections sur les trottoirs et places de notre village.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

· Arrêt ou stationnement dangereux, gênant ou abusif.

 Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des som-mets de côte et des passages à ni-

veau. Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende préo vue pour les contraventions de la quatrième classe.

FUMEES

Tout brûlage est strictement interdit sur le territoire de notre commune

DEVANT CHEZ VOUS, CELA **VOUS CONCERNE**

En matière de propreté, la commune a en charge l'entretien de la place de l'AN 2000, des accès à la mairie, l'école y compris la cour, des trottoirs sur les ponts, mais ce sont les habitants qui doivent nettoyer leurs trottoirs le long de leur propriété.

Ils doivent donc balayer, déshere ber, en particulier en période automnale ou les feuilles tombent et rendent le sol glissant.

En cas de chute de neige et de gel, ils doivent également laisser un passage pour les piétons : la neige ne doit pas être amonceler en tas, mais mise en bourrelet le long du trottoir afin de ne pas encombrer le caniveau et permettre l'écoulement de l'eau.

Page 8 TEUNESSE Roulements de Tambour

Mercredis Récréatifs

Les mercredis récréatifs ont fait leur rentrée le Mercredi 5 SEPTEMBRE.

Les enfants Sanchéens et Calmosiens participent aux diverses activités au sein de l'école des Châlots.

Les enfants décrivent leur journée au mercredi : « Quand on arrive le matin, on joue aux différents jeux mis à disposition dans la salle d'activité. On joue au pendu pour trouver les activités du jour. Les animatrices présentent les ateliers et nous choisissons celle que l'on veut faire. Depuis le mois de Septembre, nous avons réalisé différentes activités : cadre souvenir, réalisation d'un calendrier anniversaire commun, décoration d'halloween, peinture avec les mains et le souffle, décorations de Noël ...

L'après-midi, nous jouons en plein air ou à des jeux de société quand la météo devient capricieuse. Certains mercredis, nous troquons bonnet et cache-cou pour la toque de petits pâtissiers. Les pâtisseries réalisées sont aussitôt dégustées lors du goûter.

Tout ça, pour vous dire que nous, on s'amuse trop bien ! et on hâte de découvrir les prochaines activités préparées par les animatrices . »

Tous s'investissent pleinement dans la vie au centre et sont fiers de montrer leurs réalisations à leurs familles.

Les enfants et les animatrices vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

A l'année prochaine!

L'HUILLIER Laura Directrice stagiaire BAFD





ye 9 VIVRE ENSEMBLE Roulements de Tambour

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Félicitation aux participants pour l'embellissement de notre belle Commune! Cette année, le thème du vélo a été mis en lumière et a permis à plusieurs de s'exprimer, merci à eux!

Merci aux membres du jury, aux professionnels, aux bénévoles, aux mains vertes pour votre investissement.



Remise des Prix du Samedi 17 Novembre 2018:

Prix décernés:

1er: Mme COURROYE Marie Claude

2e: Mr et Mme VILLIERE Bernard

3e: Mr et Mme CHANEL Yvan

Hors concours: Mr et Mme CAVAILLES William

Autres nominés:

Mr LETANG Serge

Mme BELOT Dominique

Mr CATTEL Gérard

Rendez-vous en 2019 pour l'éclosion florale de notre commune !



Félicitations aux Lauréats!

REGLEMENTATION

Taille des haies, plantation des arbres et arbustes

Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la ligne qui sépare les propriétés sauf pour les arbres de plus de 30 ans.

Les plantations dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres doivent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de la propriété. (articles 669 à 673 du code civil)

.

Important : vous ne devez jamais couper vous-même les branches qui dépassent.